

COMMISSION DE DISCIPLINE

REUNION DU 15/03/2023

ÉTAIENT PRESENTS, Messieurs,

- ZARZI ABDELAZIZ.....PRESIDENT
- BAHLOUL OMAR.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Traitement du courrier.
- 2- Affaires disciplinaire
- 3- Divers

Séance ouverte à 14h00 par le président qui souhaite la bienvenue aux membres présents, En suite passe la parole au secrétaire pour la lecture du courrier.

1-AFFAIRE DISCIPLINAIRE :

AFF N°230: RENC ASPTTC/ CBDM (S) DU 09/03/2023

- CHELGHOUAM Lotfi lic N° 0539 (ASPTTC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 231 : RENC ASPTTC/MBC (M) DU 04/3/2023

- Vu la feuille du match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe MBC sur le terrain.
- Vu l'article 52 Règlement championnat jeunes

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe MBC pour octroyer le gain du match au club ASPTTC qui marque (03) trois points et (03) Trois buts.
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club payable avant le 04/04/2023.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 232 : RENC UCBI/CRAC (S) DU 10/03/2023

- BOUTAMINA Med Djamil lic N° 0313 (UCBI) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 233 : RENC USK/URBH (S) DU 10/03/2023

- BOUSBAA Z.Eddine lic N° 0261 (URBH) Avertissement pour jeu dangereux.
- CHEROUANA Mouad lic N° 0386 (URBH) Avertissement pour jeu dangereux.
- ROUICHED A/Nour lic N° 0064 (USK) Avertissement pour jeu dangereux.
- TEBIB Khaled lic N° 0068 (USK) Avertissement pour jeu dangereux.
- MEGJRAPIO A/Aziz lic N° 0120 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 234 : RENC ESB/USGA (S) DU 11/03/2023

- CHAOUAOU Yasser lic N° 0120 (ESB) Avertissement pour jeu dangereux.
- BEGHALI Z.Abidine lic N° 2179(ESB) Avertissement pour jeu dangereux.
- BENTAMA Aimen ouail lic N° 0004 (USGA) Avertissement pour jeu dangereux.

AFF N° 235 : RENC CREC/CMB (S) DU 10/03/2023

- BOUMAZA F/Med Oussama lic N° 0057 (CREC) 3 M/F pour agression envers adversaire exclu et amende de 1500.00 DA est infligée au club.
- RAHOUI A/Hakim lic N° 0105 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KASMI Naoufel lic N° 0091 (CREC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- 06 SIX Mois de suspension fermes de toutes fonctions officielle à Monsieur BOUZID Youcef président du club CREC pour propos injurieux envers officiels et amende de 5000.00 DA est infligée au club.
- DEGDEG Achraf lic N° 0198 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- GHOMRANI Med lic N° 0191 (CMB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 236 : RENC CREG/IRBAS (S) DU 11/03/2023

- AYADI Younes lic N° 0124 (CREG) 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club

AFF N° 237 : RENC ADM/ESHB (S) DU 10/03/2023

- BOUGHELOUT Djaafar lic N° 0489 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUBAKOUR Yassine lic N° 0461 (ADM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- TAOUTAOU Aymen lic N° 0302 (ESHB) Avertissement pour jeu dangereux.
- CHAABANE Aymen lic N° 0284 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOUBESLA Hicham Ici N°0183 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOURAMOULA Hamza lic N° 0233 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- KRIKOU Ilyes lic N° 0231 (ESHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- Amende de 500.00 DA est infligée au club ESHB pour conduite incorrecte article 130.

AFF N°238 : RENC UJC/CAK (S) DU 09/03/2023

- GHELILA Souheib lic N° 0035 (UJC) 1 M/F pour cumul de cartons exclu.
- BENMEGGOURA Housseem lic N° 0094 (UJC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

- KAHLOUCHE Med lic N° 0329 (UJC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- CHERGUI Med lic N° 0325 (UJC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LECHETAR Yasser chakib lic N° 0409 (CAK) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DJENDLI A/Hak lic N° 0399 (CAK) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 239 : RENC JSNV/WRDC (S) DU 10/03/2023

- OUABED Amir lic N° 0514 (JSNV) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- LACHEB Akram lic N° 0388 (WRDC) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 240 : RENC ASOC/JTAM (C) DU 03/03/2023

- DERGHAI Hamed lic N° 1064 (JTAM) 1 M/F pour cumul de carton exclu.
- BENDJAM Med Anes lic N° 0681 (JTAM) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BELHOULA Med Mortada lic N° 2677(JTAM) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 241 : RENC ASOC/JTAM (M) DU 03/03/2023

- BELHADEF Mouad lic N° 1169 (JTAM) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 242 : RENC RBC/TRHB (C) DU 10/03/2023

- MAKHRANI Nassir islam lic N° 0683 (RBC) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- DEKAR Mehdi lic N° 1711 (TRHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 243 : RENC RBC/TRHB (M) DU 10/03/2023

- ZAID Hamder lic N° 0983 (TRHB) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 244 : RENC ESAA/UDOC (C) DU 11/03/2023

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe UDOC (C et M) sur le terrain
- Vu l'article 52 (RG) Championnat jeunes.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe UDOC (C et M) pour octroyer le gain du match au club ESAA qui marque (03)trois points et (03) trois buts.
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club UDOC pour chaque catégorie (cadets et minimes).

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 245 : RENC MBC/OAM (M) DU 10/03/2023

- Vu la feuille du match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe MBC sur le terrain.
- Vu l'article 52 Règlement championnat jeunes

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe MBC pour octroyer le gain du match au club OAM qui marque (03) trois points et (03) Trois buts.
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club payable avant le 04/04/2023.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 246 : RENC AOR/CSM (E) DU 11/03/2023

- Vu la feuille du match.
- Vu le rapport de l'arbitre qui signale l'absence de l'équipe CSM sur le terrain.
- Vu l'article 52 Règlement championnat jeunes

PAR CES MOTIFS LA CD DECIDE :

- Match perdu par pénalité à l'équipe CSM pour octroyer le gain du match au club AOR qui marque (03) trois points et (03) Trois buts.
- Amende de 15000.00 DA est infligée au club payable avant le 04/04/2023.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 247 : RENC IRABS/MCHB (M) DU 10/03/2023

- Vu la feuille de match.
- Vu le rapport de l'arbitre
- Attendu que l'arbitre a arrêté la partie pour mauvaise organisation.

Par ces motifs la CD décide :

- Match perdu par pénalité à l'équipe IRBAS pour octroyer le gain du match au club MCHB qui marque (03) trois points et (03) trois buts.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne

AFF N° 248 : RENC MCHB/ADC (S) DU 10/03/2023

Affaire à l'étude pour complément d'information.

Dossier transmis à la COS en ce qui la concerne.

AFF N° 249 : RENC MBSC/MBAS (C) DU 11/03/2023

- Quatre (04) Mois de suspension ferme pour toute fonction officielle à Mr GHOMAZI Entraîneur du club MBSC (C) pour propos injurieux envers officiel (arbitre) en fin de partie et amende de 7000.00 DA est infligée au club.

AFF 250 : RENC CREC/CRAC (C) DU 11/03/2023

- SAADA Billel Entraîneur du club CRAC 1 M/F pour contestation de décision et amende de 1000.00 DA est infligée au club

AFF N° 251 : RENC URBH/UCBI (J) DU 10/03/2023

- HENIA M/Billah lic N° 2047 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- MEZGHICHE T.Eddine lic N° 2046 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ARBI Wail lic N° 23110505 (UCBI) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- ROUNI Ahmed lic N° 23100505 (UCBI) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BOULACHEB Oualid lic N° 23191005 (UCBI) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 252 : RENC URBH/UCBI (C) DU 10/03/2023

- GHITI Cheddine lic N° 0852 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.
- BENAMER Ouail lic N° 0846 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.

AFF N° 253 : RENC URBH/UCBI (M) DU 10/03/2023

- EULMI Yacine lic N° 1138 (URBH) Avertissement pour comportement anti-sportif.

Le Président

Z . ABDELAZIZ

Le Secrétaire

O . BAHLOUL